



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 26 mai 2017

Rapport Moral Discours du Président

Bonjour à toutes et à tous, bienvenue à la maison du sport français pour cette assemblée générale qui est la dernière de cette mandature.

Je veux saluer l'ensemble des participants, en commençant par les personnalités :

Je salue bien sûr les Présidents ou représentants de fédération et les nombreuses personnes qui nous font l'amitié d'être avec nous ce matin : partenaires, médias et amis du sport français. Nous accueillerons autour de 11h les co-Présidents de PARIS 2024 Bernard LAPASSET et Tony ESTANGUET. Je voudrais excuser Guy DRUT, l'autre membre français du CIO qui assiste en ce moment aux funérailles de Raymond LORRE, son entraîneur et ami.

Je souhaite que l'on marque par quelques instants de recueillement notre affection pour celles et ceux qui nous quittés dernièrement et auxquels nous pensons.

Merci.

Cette Assemblée générale marque la fin d'une aventure pour un certain nombre de membres sortants du Conseil d'administration qui, pour diverses raisons n'ont pas pu ou pas souhaité être candidats pour le prochain et que je souhaite saluer en premier.

Merci donc pour tout ce que vous avez apporté à : Colette ANDRUSYSZYN, Claude AZEMA, Philippe BOUCLET, Pierre CAMOU, André de ST MARTIN, Bernard DESUMER, Yves FOUCAULT, Vincent HOHLER, David LAPPARTIENT, Francis LUYCE, Gérard MASSON, Roger PIARULLI, Bernard PONCEBLANC, Françoise SAUVAGEOT et Isabelle SEVERINO.

Comme cela est prévu dans la charte olympique, nous allons en fin d'assemblée procéder au renouvellement de nos instances en application des nouveaux statuts votés en 2015.

Nouveauté, nous en aurons une aussi dans le fait que parmi nos instances déconcentrées seuls les CDOS auront procédé à leurs élections, les CROS et CTOS attendront l'an prochain, comme cela en a été décidé à l'issue d'une période de concertation très complète qui a aussi abouti à la rédaction de nouveaux statuts les concernant.

Enfin, cette assemblée précède de trois jours seulement la visite de la commission d'évaluation missionnée par le CIO pour expertiser la candidature de PARIS à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024. Coïncidence du calendrier, la commission d'évaluation commencera ses travaux le jour même de la transmission de témoin entre le nouveau Président de la République Emmanuel MACRON et celui qui vient de terminer son mandat, François HOLLANDE.

Je veux tout d'abord adresser au Président Emmanuel MACRON tous nos vœux de réussite. Même si le sport n'a pas été souvent présent lors de cette campagne pour l'élection présidentielle, il en a néanmoins été question dans les programmes et les interviews réalisés spécifiquement sur le sujet.

A ce propos, les engagements du nouveau Président sont clairs et peuvent être résumés en trois grands axes : diversité et développement des pratiques, rénovation du modèle sportif français et mise à niveau des équipements en fonction des besoins.

Ce sont des questions évoquées à de multiples reprises par le CNOSF mais le fait d'exprimer clairement une volonté politique de leur apporter des réponses constitue un élément d'appréciation important.

J'aimerais aussi souligner le soutien essentiel du Président François HOLLANDE à l'égard tant de la candidature de PARIS 2024 que de la délégation olympique présente à Rio. Le Président nous a fait le plaisir et l'honneur de partager quelques heures au Club France où il s'est exprimé devant la communauté française, a visité les installations et déjeuné avec les Présidents de fédération présents. Ce fut un moment assez exceptionnel ponctuant aussi une participation de sa part au dîner des chefs d'Etat et à la conférence de presse de présentation de notre candidature.

Chacun sait que nous ne sommes désormais plus que deux à concourir pour ce Graal tant espéré. Los Angeles a des atouts, Paris aussi évidemment, réponse le 13 septembre. L'année 2016 aura donc été marquée par le label olympique tant par les événements que par la progression et la promotion de PARIS 2024.

L'événement, ce furent bien sûr les Jeux de Rio où nos sportifs ont établi un nouveau record de médailles avec 42 dont 10 en or, ce qui est toutefois encore éloigné du nombre record de 15 établi à Atlanta. La performance d'ensemble est remarquable, bravo à toutes celles et ceux qui y ont contribué. Bravo aussi à l'Equipe de France Paralympique, à ses athlètes, ses cadres et aux fédérations membres du CPSF, revenus de RIO avec 28 médailles dont 9 en or.

Je veux aussi souligner le rôle magistral de porte-drapeau tenu par Teddy RINER, présent à tous les rendez-vous, y compris le sien bien entendu.

Ces jeux auront été aussi marqués par les affaires de dopage révélées par le rapport MAC LAREN. Il y a plusieurs façons de voir les conséquences de ce rapport, dont celle optimiste qui consiste à dire qu'il illustre les progrès de la lutte antidopage.

Plus personne ne doit désormais croire qu'il peut passer à travers les mailles du filet et l'effet dissuasif est garanti. Autre conséquence, pas si anecdotique que ça, en particulier pour les intéressés, l'Equipe de France olympique a rajouté deux médailles de bronze, une en lutte, une en athlétisme, à son bilan PEKIN 2008.

Le CIO a montré la voie en s'engageant sans réserve pour que des analyses complémentaires soient effectuées sur les échantillons d'urine et de sang prélevés et congelés. Les techniques de détection évoluant avec le temps, il est permis de penser que d'autres révélations auront lieu ainsi que d'autres décisions de réattribution de médailles.

Demain c'est Pyeongchang qui se profile à l'horizon dans moins d'un an. Nos athlètes de la neige et de la glace ont montré un potentiel de grande qualité qui nous laisse espérer là aussi un nombre record de médailles. Demain, c'est aussi les Jeux mondiaux à Wroclaw et ce sera aux disciplines non olympiques de haut niveau de briller.

Les athlètes français sont performants, ils sont le vecteur majeur de rayonnement du sport français et de notre pays. Nous pouvons leur associer d'autres athlètes, ceux très connus, comme les footballeurs finalistes de l'Euro 2016, ou moins connus comme ceux des disciplines non olympiques (173 titres mondiaux) ou plus jeunes tels ceux qui ont participé aux jeux olympiques de la jeunesse ou au festival européen.

Notre pays rayonne aussi par sa capacité à organiser et la tradition se poursuit en 2017 avec l'accueil en France des championnats du monde de Hockey sur glace, de surf, de lutte, de canoë-kayak en eaux vives, de ski nautique ou encore de squash par équipes.

Je n'oublie pas bien sûr le formidable succès sportif, organisationnel et populaire du championnat du monde de handball organisé en début d'année. Un très beau succès, en présence du Président de la République et du Président du CIO.

Nous pouvons vraiment affirmer que la volonté de rebond mise en place après la déconvenue de Singapour en 2005 a porté ses fruits et qu'aujourd'hui nous sommes en mesure de nous appuyer sur un savoir-faire reconnu pour prétendre au plus grand, au plus beau des événements.

Ce savoir-faire est aussi à mettre à l'actif des dirigeants ou techniciens qui n'hésitent plus à se lancer à la conquête de postes à responsabilité dans les fédérations internationales, tel Jacques FONTAINE récemment élu à la tête de la Fédération internationale de squash ou Marc TRUFFAUT à celle du sport adapté il y a dix-huit jours. Ces élections portent ainsi à 8 le nombre de Français à la tête d'une fédération internationale.

A ces succès on peut rajouter celui de Didier SEMINET à la fédération européenne de baseball softball, ce qui porte à 4 le nombre de Présidents français de fédérations européennes. Enfin on notera la nomination de Laurent PETRYNKA à la commission Culture et éducation olympique du CIO. Nous serons ainsi 12 Français dans les différentes commissions du CIO.

En votre nom, j'aimerais remercier tous les experts et témoins internationaux qui ont répondu à nos différentes invitations pour donner au parcours Ambition Internationale des acteurs du sport français la dimension qui est la sienne aujourd'hui. Ce parcours fait désormais partie intégrante de la stratégie de rayonnement international du sport français tout comme l'organisation des Clubs France lors des Jeux Olympiques ou grandes compétitions internationales.

Je souhaite revenir quelques instants sur le Club France de Rio. Nous l'avons voulu ouvert, nous avons comptabilisé près de 120 000 entrées durant la quinzaine. Nous l'avons voulu accueillant, la visite du Président Thomas BACH a suscité un engouement inédit et nombreux ont été les acteurs du sport international ou national à venir se restaurer ou passer un moment de convivialité. Nous l'avons voulu outil de travail pour les médias, les retombées quantifiées montrent tout l'intérêt qu'il a représenté pour les fédérations et leurs athlètes.

Nous l'avons voulu outil de rayonnement pour les partenaires, il l'a été et même mieux puisque 5 d'entre eux présents spécifiquement pour le Club France vont prolonger leur intérêt par un contrat partenarial sur l'olympiade qui débute.

Enfin et ce n'est pas le moindre des constats, il n'y a eu aucun incident ni problème de sécurité. Ce fut l'ambassade du sport français et de la candidature PARIS 2024 durant ces Jeux que personnellement j'ai adoré.

Le rayonnement international s'étend aussi à d'autres aspects sur lesquels nous pouvons être leaders. La semaine européenne du sport calquée sur le modèle de Sentez-Vous Sport a connu un beau succès de participation pour sa deuxième édition. Près de 6 millions de personnes touchées par le message de l'intérêt d'avoir une activité physique régulière et appropriée.

Au moment où l'attention pour le sport-santé va croissant, y compris au sein des entreprises, je pense que nous pouvons légitimement être fiers d'avoir lancé il y a sept ans déjà ce concept Sentez-Vous Sport.

Nous sommes aussi en phase de finalisation du médicosport-santé, la deuxième version est sortie, merci à Alain CALMAT et à toutes les fédérations qui y ont contribué.

Nous aurons au final un véritable « Vidal » du sport, grande première mondiale déjà très observée.

Enfin nous oeuvrons pour que les diplômés que nous formons puissent accueillir dans les clubs et sous certaines conditions les personnes auxquelles les médecins recommanderont de faire du sport sur ordonnance.

A travers ces trois actions on pourra juger de l'importance des enjeux de sport-santé-bien-être et des actions menées par le CNOSF pour y contribuer.

Vous connaissez mon attachement au triptyque formation qualification emploi. J'aimerais vous donner un seul nombre pour illustrer l'action du CNOSF en la matière.

Depuis la signature de la convention avec les partenaires sociaux en 2009, nous avons participé à la formation de 35 000 animateurs certifiés en qualification professionnelle CQP, ce qui illustre à la fois un besoin des fédérations et une réponse à ces besoins.

L'enjeu aujourd'hui est d'aller plus loin et de permettre aux diplômés fédéraux d'être reconnus pour enseigner contre rémunération. Une meilleure contribution de la part du mouvement sportif à l'enjeu de l'emploi et de celui des jeunes en particulier passe par cette reconnaissance.

Je souhaite aussi saluer l'action du Cosmos à qui nous avons demandé qu'il soit autonome après avoir été porté par le CNOSF durant ses seize premières années.

Aujourd'hui, le Cosmos a non seulement des résultats très positifs avec un nombre d'adhérents en forte progression, il est aussi devenu depuis quelques jours le plus représentatif et de loin des partenaires sociaux dans le collège employeur depuis la mise en place des nouveaux critères de représentativité des partenaires sociaux.

C'est aussi une preuve de notre capacité d'action et d'initiative collective, un exemple de gestion autonome saine et efficace. Merci à toute l'équipe du Cosmos de l'avoir permis.

Il est essentiel pour le mouvement sportif et donc pour le CNOSF qui le représente d'être reconnu pour ses actions par d'autres ministères que celui des sports.

Outre ceux de la santé et du travail, il y a bien sûr celui de l'éducation. Nous avons contribué à ce que soit mise en place l'année de l'olympisme à l'école. Tout ce qui a été construit ces dernières années par le CNOSF sert aujourd'hui de base aux actions entreprises dans le cadre de l'héritage de la candidature en matière d'éducation.

Nous avons aussi accompagné les fédérations sportives dans l'établissement de conventions avec le ministère de l'éducation nationale et les fédérations scolaires concernées. C'est une illustration de la prise en compte de la nécessité d'améliorer les passerelles entre les milieux éducatif et associatif.

Autre ministère avec lequel la relation est étroite et pour cause, celui de la ville. Le plan citoyen du sport bénéficie aux fédérations et clubs qui ont élaboré des projets s'inscrivant dans ce cadre. Le dernier ministère que je citerai est celui de la culture et de la communication. Le rapport commandité au sénateur David ASSOULINE sur le sport à la télévision a confirmé les inégalités de traitement audiovisuel des sports et la nécessité de davantage respecter l'égalité des chances.

C'est sur cette base qu'est bâti l'accord partenarial avec France Télévisions. Je souhaite m'y attarder quelques instants.

Nous avons une perspective de diffusion de 400 à 600 heures de programmes sportifs en plus de l'existant sur les antennes du groupe France Télévisions, lequel injectera pour la production d'images 800 000 euros annuels, au même titre que le CNOSF.

A ce million six s'ajoute la contribution du fonds audio du CNDS passé à un million d'euros et revu dans ses critères d'attribution pour aider à la production d'images relatives aux sports insuffisamment médiatisés.

Notre projet ne laisse pas indifférent la Chaîne Olympique développée par le CIO et nous pouvons aussi espérer étendre les conditions partenariales.

Cela fait vingt ans que le CNOSF agit pour que sport et télévision se conjuguent autrement et aujourd'hui, nous sommes devant un très beau projet.

Je suis convaincu qu'il va être porteur de concrétisations et de motivations, il faudra juste un peu de patience car la performance du dispositif partenarial ne pourra pas s'obtenir sans une organisation spécifique des deux côtés et donc un peu de temps.

Pour pouvoir agir il faut évidemment des moyens. Sans dévoiler le contenu de l'intervention de Jean-Lou CHARON, je souhaite quand même faire un commentaire sur les produits marketing attendus pour 2017 et au-delà.

Pour la première fois nous allons avoir en année post olympique plus de recettes partenariales que dans l'année olympique qui précède. Ce résultat, forcément intéressant puisqu'il donne les moyens d'entreprendre résulte d'une double augmentation, celle des produits NOP, c'est-à-dire le programme marketing des partenaires nationaux et celle des produits TOP provenant des royalties versées par le CIO.

C'est aussi ce qui nous permet d'avoir budgétisé un certain nombre d'actions comme celles liées au partenariat avec France TVS ou la célébration de la journée olympique du 23 juin. Des partenariats performants sont aussi illustratifs du rayonnement du CNOSF.

La plupart de nos partenaires sont intéressés par la dimension du mouvement sportif, ce qu'il est, fait et représente.

Ils souhaitent pouvoir s'adresser à ses acteurs, fédérations, ligues, comités, clubs, licenciés pour accroître leurs possibilités commerciales.

Cette démarche illustrée par Toyota, Lacoste, Décathlon ou les Mutuelles, peut marquer un tournant dans la manière d'opérer et la prise de conscience de la force que peut représenter notre mouvement sportif dans son ensemble.

Nos structures déconcentrées ont un rôle important à jouer pour décliner sur leurs territoires les objectifs du CNOSF. Je souhaite souligner la qualité du travail effectué collégalement pour aboutir à la mise en place des nouveaux statuts qui seront effectifs après que les procédures de mise en place des nouveaux CROS aient été réalisées.

Nous sommes en ordre de marche pour une action cohérente et concertée sur les territoires. Cela a pris un peu de temps avec en 2010, le remplacement du CNCD par la commission des territoires puis la mise en place d'une feuille de route s'appuyant sur des nouveaux statuts s'inscrivant en cohérence avec ceux du CNOSF, mais tout est désormais bien en place.

Pour terminer ce rapport moral je souhaite évoquer les relations avec le Ministère en charge des Sports. Je veux d'abord remercier les Ministres pour les actions législatives et réglementaires menées au cours de leur mandat.

La cause du sport et des sportifs a incontestablement progressé avec les lois sur les sportifs de haut niveau et sur le sport professionnel. Nous avons participé activement à ces travaux et contribué ainsi au résultat.

Les Ministres ont aussi été très actifs pour permettre aux athlètes de se préparer dans les meilleures conditions, notamment à travers le Pacte de performance.

La création récente de la fondation y afférant, elle-même abritée par la fondation du sport français, fondation Henri SERANDOUR, laisse espérer une croissance du nombre d'entreprises intéressées à participer au projet. Je suis très heureux que ce lancement ait pu se dérouler ici même il y a un mois et demi.

Enfin je veux les remercier pour avoir tenu leurs engagements concernant la prise en charge par le CNDS de la totalité des dépenses liées à la délégation olympique sur RIO. La clause de revoyure dont la conclusion avait pu générer quelques doutes, aura donc connu un dénouement conforme à nos attentes et à leurs promesses et c'est heureux.

Je pense qu'aujourd'hui, avec le recul et l'expérience, le sujet de l'évolution de la gouvernance du sport pourrait être abordé différemment avec eux. Ce sera forcément un objet de discussion avec le futur gouvernement.

J'en arrive aux remerciements. J'aimerais pour terminer adresser quelques remerciements : d'abord à Jean-Michel BRUN secrétaire général et Jean-Lou CHARON, trésorier général, car leur rôle est essentiel à mes côtés.

Je remercie bien sûr très chaleureusement mes autres collègues du Bureau exécutif : Jean-Pierre MOUGIN, Jean-Luc ROUGE, Françoise SAUVAGEOT et Jean-Pierre SIUTAT, Vice-Présidents délégués dont vous allez entendre juste après, les rapports d'activité.

Merci aussi aux autres membres du Bureau exécutif dit élargi, Colette ANDRUSZYZIN, Bernard AMSALEM, Francis LUYCE, Isabelle SEVERINO et Michel VION.

Merci aux Présidents de commissions : Philippe LESCURE, Alain CALMAT, Bruno DELOR, Pierre CAMOU, Jean-Pierre KARAQUILLO, Jean-Pierre SIUTAT, Isabelle SEVERINO, Tony ESTANGUET, Bernard FOUCHER, Daniel LABETOULE, aux membres du Conseil d'administration et aux membres des différentes commissions et groupes de travail.

Un immense merci aussi au personnel du CNOSF qui aime sa maison et s'engage sans compter pour les actions qu'elle mène. Merci à toute l'équipe de PARIS 2024 et aux autres membres fondateurs, Etat, ville, région, CPSF.

Merci à vous tous, présidents et dirigeants de fédérations, de CROS, de CDOS, de CTOS, de clubs, merci aux athlètes, aux entraîneurs, aux cadres techniques, aux médecins, aux arbitres pour ce que vous faites au service du sport et de la population.

Cette assemblée générale marque la fin du mandat que vous nous avez confié en mai 2013 et ce n'est jamais sans une certaine émotion que se tourne une page de notre histoire.

Demain sera un autre jour avec pour tous un objectif majeur, gagner le 13 septembre prochain à LIMA et construire l'héritage des Jeux.
Merci de votre attention et merci pour tout.